

# La Lettre

## des élus communistes et apparentés

n°14 - Mars 2010

# 140

milliards d'€ d'exonérations par an ! Voilà ce que coûte la politique fiscale de Nicolas Sarkozy : bouclier fiscal, baisse de la TVA à 5,5% pour les restaurants, exonérations de charges patronales... Des cadeaux aux nantis que les classes populaires payent à travers le déremboursement de médicaments, la réforme des retraites, les suppressions de postes dans la fonction publique, éducation, hôpitaux...

Conseil municipal de la ville de Vénissieux du 1er février 2010



D'année en année, nous alertons sur les difficultés financières auxquelles notre

ville, comme bon nombre de villes, se trouve confrontée. Nous parlons d'étranglement des communes, le travail de sappe et d'asphyxie fragilise les finances communales. Aujourd'hui, Sarkozy et son gouvernement ont construit une véritable machine de guerre contre la souveraineté populaire, contre l'égalité républicaine, contre le service public, contre notre histoire républicaine.

Pour maintenir des services publics, qui seront nécessaires à notre population, la commune ne peut jouer que sur le levier fiscal et sur la maîtrise de ses dépenses de fonctionnement. Attachés à la démocratie locale, les élus communistes et apparentés font tout ce qui est possible pour remplir les engagements pris devant la population et maintenir des services publics locaux nécessaires à l'ensemble des habitants. Nous refusons de cautionner les orientations gouvernementales et nous invitons la population à nous soutenir, à participer au CM du 29 mars lors du vote du budget et le 7 avril pour une réunion sur la réforme des collectivités. Pour dire non à la mise à mort des communes.

**Evelyne Ebersviller**

Adjointe aux Finances, au Logement et à la Vie associative

## // Dossier

*Les pôles métropolitains, grands ensembles territoriaux, ont pour vocation de favoriser la compétitivité des territoires. Par le jeu des transferts de compétences et des budgets, les communes vont perdre aussi bien leur autonomie politique que financière. La résistance des habitants et des associations doit s'organiser. Nous réclamons une consultation des citoyens par voie référendaire sur la réforme des collectivités territoriales. La France verticale et technocrate de Nicolas Sarkozy est inacceptable et dangereuse pour les Vénissiens et pour la démocratie de proximité !*

## REFORME DES COLLECTIVITES : LA DROITE VEUT DISSOUDRE LES COMMUNES

La Métropole est un des grands points de la Réforme des Collectivités prévus par le Gouvernement. Le Conseil municipal a adopté une motion pour qu'un référendum national soit organisé sur ce sujet. Bien sûr, comme si les sujets nationaux ne pouvaient être débattus à une échelle locale, comme si les citoyens, à l'échelle de la commune, n'avaient pas leur mot à dire, Monsieur Girard (UMP) rappelle, comme à son habitude, que « ce type de débat n'a pas sa place dans l'enceinte du Conseil ». La Droite ne doit sans doute pas considérer Vénissieux comme une « collectivité ». A gauche, si le Parti socialiste concède au débat, les positions des uns et des autres restent confuses.

En effet, Bernard Rivalta explique que « tout le monde ne met pas la même chose dedans » et Gérard Collomb se verrait bien en chef d'une métropole récupérant au passage les compétences qui l'intéressent et laissant des miettes aux communes. Le nom est tout trouvé : « métropole collectivité », expression scabreuse pour réduire Vénissieux à un arrondissement du Grand Lyon.

Les élus socialistes ont beau jeu de défendre les services publics sur notre territoire alors qu'ils préconisent ces mé-



© Région urbaine de Lyon

tropoles d'intégration européenne. Est-ce le but des collectivités territoriales que de répondre aux grands décideurs économiques européens ? De gérer des pôles de compétitivités, qui privatisent par exemple les universités ?

Ne laissons pas imposer la compétition entre les territoires et la diminution des finances qui vont avec. Une baisse des moyens ne fera qu'offrir de nouveaux marchés, tels que les crèches, l'école, les services publics au privé soumis à la ren-

**- Venez assister au prochain Conseil Municipal -**

**le 17 mai 2010 à 18h30,**

**salle Jacques Duclos (3<sup>ème</sup> étage de l'Hôtel de Ville)**

tabilité. D'autres choix sont possibles. Les collectivités doivent répondre aux besoins des citoyens.

### **La résistance s'organise à Vénissieux**

La création des métropoles aura de lourdes conséquences sur notre ville : un budget réduit de 30 à 50%, moins de services publics. Saliha Prudhomme Latour (PCF) met en garde : « *toutes les taxes locales seront perçues par les métropoles et les finances communales ne recevront plus que des dotations financières, à l'évidence au bon vouloir de l'Etat ou de la Métropole* ». En résumé, il faudra jouer le bon élève ! Dans ce contexte, ce

sont les villes communistes de banlieue qui sont directement visées par cette réforme. Leur autonomie politique, leur capacité à être des lieux de résistance, leur défense du service public sont remises en cause.

Les élus communistes et apparentés ne lâcheront rien. Ils réclament une consultation des citoyens par voie référendaire. Ils appellent l'ensemble des Vénissiens, à résister face à un gouvernement au service du profit plutôt que de l'intérêt général.

## **L'ETAT VEUT DETUIRE LE LIEN ENTRE LES ASSOCIATIONS ET LE LOCAL**

Avec la réforme, la clause de compétence générale risque d'être remise en cause. Cette clause permet aux collectivités de soutenir des projets transversaux qui ne font pas partie de leurs compétences premières. Si elle est supprimée, les élus locaux n'auront plus la possibilité de financer des associations. De quelle enveloppe budgétaire vivront-elles ? Il s'agit de la mort annoncée des associations, de la vie locale.



## **LA LAÏCITE, CLE DE VOÛTE DE NOTRE REPUBLIQUE**

Depuis 1905, la laïcité constitue la clé de voûte de notre République. Elle complète les trois grands principes républicains, Liberté (des hommes et des consciences), Egalité (des gens, des sexes), Fraternité (vivre ensemble). En séparant les églises (les cultes) et l'Etat, celui-ci assure le libre exercice du culte tant que l'expression religieuse ne va pas à l'encontre des droits d'autrui. Par conséquent, la laïcité définit l'espace public dans lequel vit tout citoyen avec les autres citoyens. Lieu d'échanges et de rencontres qui appartient à tous, il est libre (on peut penser et dire ce qu'on veut), égal (la femme n'est pas inférieure à l'homme, l'employé n'est pas soumis à l'employeur, et chaque homme et femme bénéficie des mêmes droits), fraternel (la main tendue, le visage découvert) et laïque (respect de toutes les croyances). Par essence, l'oppression en est donc bannie, le prosélytisme est contraire à l'ordre public, la relation à l'autre citoyen se fait à visage découvert.

Ainsi, le port du voile intégral ne relève pas d'une liberté de croyance ou de religion, mais, parce qu'il fait disparaître la femme de l'espace public, qu'il la retire du corps social en affichant à la fois le refus du dialogue, de la main tendue, en niant son identité dans le champ social, parce qu'il lui refuse toute responsabilité de citoyenneté, en laissant aux seuls hommes le droit à la relation et à l'ouverture, il porte une atteinte grave aux trois principes de la République dans une démarche déterminée et remet en cause les fondements de notre histoire, de notre spécificité issue des révolutions populaires. La laïcité est un combat d'aujourd'hui, un combat permanent comme le sont la liberté, l'égalité, la fraternité et les droits des hommes à naître, vivre et demeurer libres et égaux entre eux. Liberté, Egalité, Fraternité....LAÏCITE !

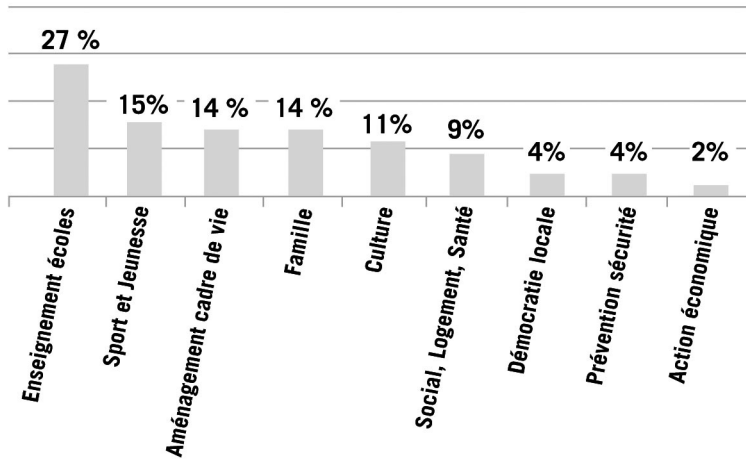
### **➤ Solidarité avec le peuple Haïtien !**

Les médias ont parlé du séisme de Haïti comme d'une malédiction, purificatrice. Il ne s'agit en fait que d'un drame terrible : un fait naturel, mais dont les conséquences sont le résultat d'un système économique, de l'impérialisme. Les énormes pertes humaines et matérielles sont le résultat d'une population qui vivait déjà dans la misère, et qui aujourd'hui se nourrit de galettes de terre pour tromper la faim ! Les Haïtiens ont besoin de notre aide, afin de reconstruire le pays. La ville de Vénissieux s'associe à l'élan de solidarité internationale et va apporter une aide financière aux Haïtiens. La solidarité ne s'arrête pas aux frontières de notre ville, ou de notre pays. Et nous espérons que la reconstruction de cette île se fera dans un esprit plus juste de répartition des richesses.

### **➤ Groupe scolaire Joliot Curie : le désengagement financier de l'Etat**

De nombreuses familles s'installent sur Vénissieux. Ce nouvel élan démographique demande à la ville de répondre aux nouvelles demandes de scolarisation et de petite enfance. La reconstruction du groupe scolaire Joliot Curie et de la Maison de l'enfance est devenue une nécessité. Ce programme se veut respectueux du Grenelle de l'Environnement. Un cas qui révèle aussi les désengagements de l'Etat. Des normes de basse consommation sont notamment imposées aux collectivités mais sans aides de l'Etat pour les réaliser. Avec quelle enveloppe finance-t-on le Grenelle ? Sans réponse de l'Etat, ce dernier cautionnerait une nouvelle discrimination : environnementale cette fois !

# BUDGET 2010, UN BUDGET DE RESISTANCE



Les dépenses de fonctionnement du budget 2010

**O**n se sert les coudes chez les socialistes ! Lors du débat d'orientation budgétaire, le groupe socialiste défend les orientations budgétaires de Collomb. Quitte à corrompre les chiffres pour faire apparaître le Grand Lyon plus généreux qu'il n'est. En effet, les compensations de la taxe professionnelle par la Communauté Urbaine n'ont pas augmenté depuis 2003, soit 25,9 millions d'euros pour Vénissieux. Il y a donc eu une perte de 6% de l'évolution de TP entre 2003 et 2010. De plus la Dotation de Solidarité Communautaire connaît cette année une baisse de 10%, soit environ 700 000 euros pour cette année. Les compensations de l'Etat, quant à elles, ne pallient pas le manque à gagner pour Vénissieux. Elles représentent un peu plus de 22 millions d'euros. Ces compensations ne sont en plus pas attribuées pour combler la perte de TPU, mais pour compenser un des nombreux transferts de compétences de l'Etat vers les communes. Afin d'offrir un service public de proximité de qualité, le poids des dépenses de la collectivité a

augmenté alors que l'Etat ne cesse de se désengager. Des élus de droite se font bien sûr les porte-voix du gouvernement : les collectivités dépensent trop... mais dans leurs attaques, l'absence de chiffres de la droite laisse perplexe ! Et ne trouve à critiquer, faute d'arguments, que le budget « communication » et non les orientations générales de la ville.

La ville fait le choix de ne pas réduire les services publics qu'elle propose à la population, c'est pourquoi elle a décidé une augmentation de 1% du taux d'imposition, seule variable d'ajustement. Néanmoins, la ville a décidé de maintenir des taux de fiscalité inférieurs à l'inflation. Une augmentation nécessaire afin de poursuivre une politique de service public de proximité. En contrepartie, la ville a décidé de ne pas augmenter les tarifs sociaux. Cette augmentation des taux vient en compensation des pertes de recettes subies par la ville depuis de nombreuses années. L'Etat, la Communauté Urbaine de Lyon se désengagent et laissent les communes seules répondre aux besoins des citoyens.

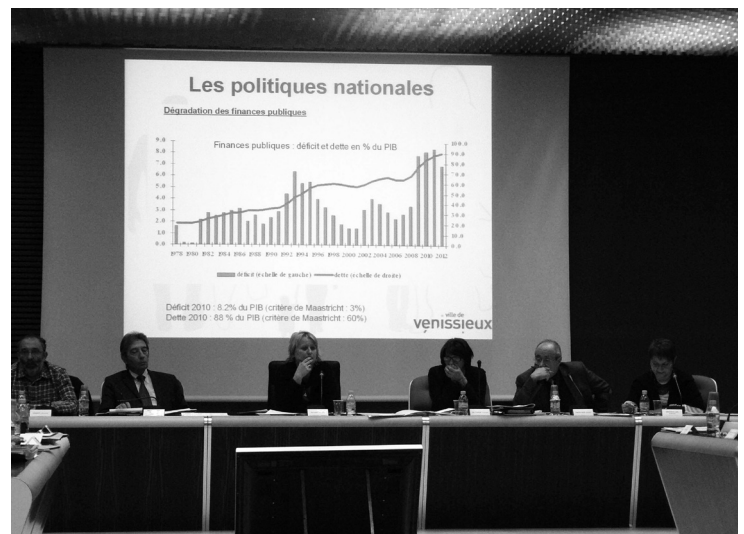
## LE CHANTAGE DE L'ETAT

### LA DROITE VEUT TUER LES COMMUNES

**D**epuis la réforme de la Taxe Professionnelle en 2003, les moyens des communes sont amputés chaque année un peu plus, surtout ceux des communes populaires. Cette année encore, les pertes budgétaires de Vénissieux se font ressentir très fort. La Dotation Globale de Fonctionnement versée par l'Etat ne progresse pas autant que l'inflation cette année. Les compensations fiscales baissent de 3,6%, alors que jusque-là cette compensation servait de variable d'ajustement des compensations versées aux collectivités. La nouvelle Contribution Economique Territoriale (CET), qui remplace la perte de la TP, sera largement insuffisante pour permettre le développement économique de la ville. Par ces multiples baisses de compensations, le gouvernement exige des communes un effort d'économies de 10% sur 3 ans !

### Sarkozy et Fillon promettent l'austérité

Comme le souligne Henri Thivillier, « moins de moyens communaux, ce serait obliger Vénissieux à trancher dans le service que la municipalité rend aux Vénissiens, au-delà de ses obligations réglementaires ». « Ce serait par exemple abandonner l'accès à l'école maternelle dès deux ans, privatiser les cantines scolaires, supprimer les repas et colis



de fin d'année pour les personnes âgées. Ca touche toute la population et tout ce qu'on attend de notre ville. » L'objectif de ces réductions budgétaires est de laisser la place au privé. Les familles seront mises devant le fait accompli : il leur faudra payer pour obtenir une réponse à leurs besoins.



## L'AGENDA MARS 2010

**Le 19 mars** : à 17h45, les élus commémoreront la fin de la guerre d'Algérie au Nouveau cimetière. **Le 24 mars** : la trêve hivernale se termine, les expulsions locatives recommencent. Ce sera l'occasion d'actions anti-expulsion et contre la pauvreté, avec notamment la remise en Préfecture des cartes pétitions « Exigeons le droit à une vie digne » initiées par la ville. **Le 26 mars** : A 20h lors de l'inauguration sera lancée la première édition des Rencontres cinéma et littérature. Ce festival culturel, interculturel « Hors cadre » se déroulera sur 3 jours du 26 au 28 mars offrant plusieurs rencontres au cinéma Gérard Philipe. **Le 27 mars** : A partir de 15h, la fête de quartier Joliot Curie intitulée « Fête du printemps » prendra place Allée des acacias.

## VÉNISSY : UNE REHABILITATION NÉCESSAIRE

Le centre commercial de Vénissy fut construit dans les années 70. Fabriqué dans cet esprit de galerie marchande fermée, ce dernier s'est fortement dégradé et n'est plus aujourd'hui en adéquation avec la volonté d'ouverture des espaces. Une réflexion s'est engagée depuis les années 90 afin de refaire vivre ce quartier autour de la Zone d'Activité Commerciale de Vénissy. Les élus communistes et apparentés ont inscrit au Grand Projet de Ville le centre commercial de Vénissy. Ce projet est ambitieux et se veut à la hauteur de l'attente des habitants. Une collaboration fut engagée avec la Communauté Urbaine de Lyon afin de rendre le développement du plateau des Minguettes une réalité.

### **Logements sociaux, commerces, bureaux et services : un lieu de vie agréable**

La reconstruction de cet équipement en lieu et place de l'actuel accueillera des logements sociaux et d'accès à la propriété, des bureaux et des services, ainsi que des commerces. Une réelle réflexion s'engage avec les commerçants désireux de s'installer et de faire vivre ce nouveau quartier. Les commerces retenus par la ville s'engageront dans un esprit de cohabitation et de lien social avec les habitants et de développement économique. Les commerces anciennement présents devront également présenter une demande et leur projet devra s'engager dans cette voie. Pendant les 6 années de travaux, des bâtiments modulaires seront mis en place afin d'assurer la continuité des services et commerces nécessaires à la vie du quartier. Le choix de ces derniers fait débat ; mais comme le souligne l'adjoint à l'urbanisme, Henri Thivillier, « il a fallu faire



des choix », « l'important est que nous continuions à proposer une offre commerciale pendant les travaux », notamment avec des services tels que la Poste, la Caisse d'épargne ou la pharmacie. Cet investissement de plusieurs millions d'euros a pour but de réaménager cette zone commerciale en l'ouvrant sur la rue et en abandonnant le concept de centre commercial fermé. La finalité de l'opération est bien d'ouvrir les différents espaces de vie : les loisirs, les activités économiques, l'accès aux services et l'habitat. Ce quartier commerçant se veut un lieu de vie agréable.

La poursuite du programme de rénovation du quartier des Minguettes est un des enjeux de la municipalité. Dans le cadre du Grand Projet de Ville, un travail de rénovation urbaine s'engage. Les élus communistes et apparentés travaillent à une urbanisation harmonieuse, soucieuse de la qualité de vie des habitants, respectueuse des hommes et de l'environnement. Le Grand Projet de Ville-Grand Projet de Vie se veut un travail de développement économique et d'attractivité, notamment par la réhabilitation de quartiers ou l'ouverture des portes du sud.

## ➤ Réforme des collectivités : appel à une forte mobilisation !

La Mairie de Vénissieux se veut mobilisatrice sur les questions qui vont toucher le cœur de l'organisation locale. Afin d'expliquer et de mobiliser la population sur cette question, elle organise plusieurs temps forts : **Le mercredi 7 avril, une « Commission Générale : Projet de Réforme des collectivités territoriales » se tiendra à 18h en Mairie (salle Duclos).** Dans la continuité de cette démarche, les conseils de quartiers doivent informer et mobiliser les habitants de Vénissieux. 6 réunions publiques vont avoir lieu au plus près des citoyens :

**Quartiers Centre/ Gabriel Péri : mercredi 28 avril à 18h à la salle A. Rivat**

**Quartiers Pasteur- Manery / Charréard – Max Barel : mercredi 5 mai à 18h à la Halle à grains**

**Quartiers Lévy- Renan- Moulin à vent/Joliot-Curie : mercredi 12 mai à 18h au Restaurant du groupe scolaire du Moulin à vent**

**Quartiers Parilly / Jules Guesde : mercredi 19 mai à 18h à la salle Jeanne Labourbe**

**Quartiers Léo Lagrange – Louis Pergaud / Jean Moulin –Henri Wallon / Charles Perrault : mercredi 2 juin à 18h au Restaurant du groupe scolaire Jean Moulin**

**Quartiers Anatole France – Paul Langevin / Saint-Exupéry : mercredi 9 juin à 18h à la Maison des fêtes et des familles**

N'hésitez pas à nous envoyer vos réactions et opinions par courrier  
au Groupe des élus communistes et apparentés, - 5 avenue Marcel-Houël, 69200 Vénissieux-,  
par mail à : [groupe.communiste@ville-venissieux.fr](mailto:groupe.communiste@ville-venissieux.fr) ou sur le site du groupe <http://gec.venissieux.org/>